

Le TÉMOIN: Non. J'ai fait erreur. Nos hôpitaux sont à Sydney et à Lunenburg.

M. RILEY: Il y en a un à Saint-Jean, qui sert à l'immigration, n'est-ce pas?

Le D^r FROST: C'est là un service tout-à-fait différent.

M. RILEY: Mais il est quand même maintenu par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Le TÉMOIN: Le ministère a trois services hospitaliers maintenus par le même organisme administratif. Mais il y a trois postes différents au budget pour leur administration.

M. RILEY: Au port de Saint-Jean, entre le mois de mai et le mois de novembre à peu près, il y a environ 16 immigrants qui ont passé par ce service. Comme ce service hospitalier est doté d'un personnel complet pendant toute l'année, est-ce qu'il ne pourrait pas servir au traitement des marins? On effectuerait ainsi une économie qui serait à l'avantage des patients payants.

Le D^r FROST: L'hôpital de l'immigration ne fonctionnait pas l'année dernière à cette époque.

M. RILEY: Était-il fermé?

Le D^r FROST: Il est fermé pendant les mois d'été. La clinique est ouverte mais l'hôpital est fermé.

M. RILEY: N'avez-vous pas là un personnel de médecins, d'infirmières et d'auxiliaires?

Le D^r FROST: En plus des services médicaux aux immigrants, ce personnel a d'autres fonctions à remplir.

M. RILEY: Est-ce que leur travail augmente au cours des mois d'été?

Le D^r FROST: Non. Il diminue considérablement, et le personnel aussi est réduit.

Le PRÉSIDENT: Quand vous dites que le personnel a d'autres fonctions à remplir, voulez-vous dire que c'est pour d'autres ministères ou pour votre propre ministère?

Le D^r FROST: C'est pour notre ministère.

Le PRÉSIDENT: Quel est le genre de travail accompli par ce personnel? Un des membres du Comité a dit qu'il croit que le personnel est trop nombreux pour le travail qu'il y a à faire. Vous pourriez nous éclairer sur ce point, en nous disant si vous estimez que le personnel est trop nombreux ou, au contraire, surchargé de travail.

Le D^r FROST: L'année dernière, l'hôpital a été fermé à la fin de la saison de navigation et le médecin qui aidait au médecin du port a été envoyé à Québec.

Le PRÉSIDENT: Et pourriez-vous nous donner une idée du travail supplémentaire qui a été accompli pendant ce temps?

Le D^r FROST: L'examen des vaisseaux conformément aux règlements de la quarantaine, l'examen des anciens combattants et des fonctionnaires du gouvernement et autres besognes semblables.

Le PRÉSIDENT: Mon seul but en vous posant la question est d'ajouter ce renseignement au procès-verbal.

M. RILEY: Vous avez là une installation hospitalière moderne qui n'est pas utilisée par le ministère au cours des mois d'été. Ne pourrait-on pas s'en servir pendant ce temps pour le traitement des pêcheurs? Est-ce que ce ne serait pas plus économique que d'envoyer ces malades aux hôpitaux ordinaires?